

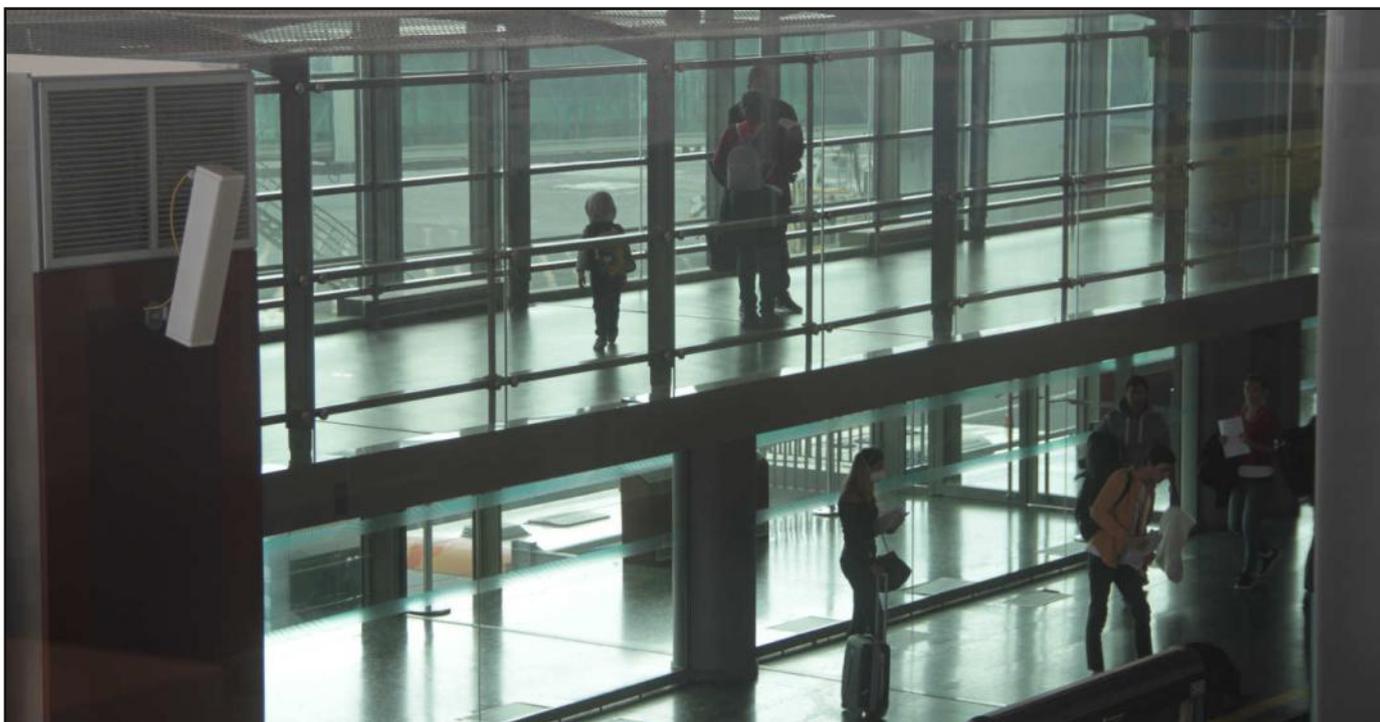
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19575 - 76ÈME ANNÉE

## Arrivée de cas importés en provenance de notre région

### Coronavirus : le partage d'informations entre La Réunion, Madagascar et les Comores essentiel



Pour les professionnels de santé, la quarantaine d'au moins une semaine imposée aux arrivants est la mesure la plus efficace.

D'après deux organisations de professionnels de santé, La Réunion connaît actuellement une situation analogue à celle de Madagascar au mois de mars à cause du maintien de l'ouverture de l'aéroport : l'arrivée de rapatriés porteurs du COVID-19 qui n'ont pas été dépistées avant d'embarquer. C'est là qu'une solidarité peut s'organiser entre La Réunion et les pays de provenance de ces cas importés. A partir du moment où des patients sont repérés à leur arrivée dans notre île, pourquoi ne pas envisager que leurs identités

soient communiquées aux autorités du pays où ils résidaient auparavant ? Cela permettra à ces pays de mener des investigations sur la base des lieux où ces expatriés ont séjourné, et donc de cibler les tests pour casser dès le départ la chaîne de transmission.

Dans une lettre ouverte adressée au ministre de la Santé et à la ministre des Outre-mer, la Communauté des Professionnels de Santé de La Réunion et l'Union Régionale des Médecins Libéraux de l'Océan Indien souligne ceci :

« Ces derniers jours, nous observons dans les hôpitaux et dans les cliniques un nombre croissant de cas importés hors des circuits identifiés, venant de départements voisins encore en zone orange ou de pays de la zone Océan Indien (Madagascar, Comores...) où la circulation du virus Covid -19 est encore très active.

Ces patients sont hospitalisés ou vus en consultation sans précaution de dépistage avant l'embarquement, ou une sérologie qui peut être négative en cas d'infection.

tion avérée (défaut de technique ?) et trop souvent à l'arrivée sur notre territoire, il est constaté une absence de consignes ou des consignes erronées en termes de durée d'isolement et de dépistage virologique. Des rapatriements sanitaires, parfois avec des accompagnants, réalisés par des compagnies d'assurance en provenance de Madagascar arrivent donc actuellement sur l'île avec un cadre sanitaire inexistant ou inadapté et sont vus en consultation sans le respect des mesures de quatorzaine préalables. »

Pour remédier à ce problème, les deux organisations font les propositions suivantes :

« un contrôle strict des rapatriements sanitaires en provenance de Madagascar (...); la mise en quatorzaine soit maintenue pour les arrivants de la zone Océan Indien ; des structures d'hébergement soient prévues pour ces arrivants car l'expérience montre que l'isolement est le plus souvent illusoire dans les familles ; le dépistage avant le départ, mais également à J14 avant lever de la quatorzaine, soit maintenu. Par ailleurs concernant les voyageurs en provenance de métropole, nos préconisations sont toujours les mêmes, à savoir un test réalisé 72 heures avant le départ, septaine à l'arrivée sur le département avec limitation de la vie sociale et test à J7. »

### Même problème qu'à Madagascar en mars

Ceci rappelle tout d'abord que la pandémie de COVID-19 n'est pas encore terminée, et que la vigilance doit être maintenue. Il est révélateur de constater que pour ces professionnels de santé, la quarantaine doit rester la règle, y

compris pour les passagers en provenance de la France. De plus, ils demandent que « des structures d'hébergement soient prévues pour ces arrivants car l'expérience montre que l'isolement est le plus souvent illusoire dans les familles ». Cette position des soignants va donc à l'encontre des souhaits de représentants du monde économique de notre île, qui pensent que lever la quarantaine permettra de relancer le secteur du tourisme.

Cela montre ensuite que les professionnels de santé à La Réunion doivent faire aujourd'hui face à un problème que Madagascar a connu au mois de mars : l'arrivée du coronavirus apporté par des voyageurs de retour de France. C'était avant la fermeture des aéroports de Madagascar aux vols commerciaux. A cette époque, Air France avait notamment transgressé les règles sanitaires fixées par le gouvernement malgache en transportant des passagers ayant séjourné en Italie du Nord, qui était alors l'épicentre de l'épidémie en Europe, et où les hôpitaux étaient déjà débordés.

Pour que Madagascar ne connaisse pas l'arrivée de centaines de cas importés venus d'Europe, les autorités ont choisi de fermer les aéroports aux vols réguliers. Seuls décollent et arrivent des vols de rapatriement. Autrement dit, l'arrivée de cas importés de Madagascar à La Réunion résulte notamment de mesures de sécurité insuffisantes à l'embarquement des passagers en France à destination de la Grande île.

### Informations à partager

La Communauté des Professionnels de Santé de La Réunion et l'Union Régionale des Médecins Libéraux de l'Océan Indien note l'absence de dépistage à l'embarquement pour ces vols de rapatriement. Ceci n'est pas étonnant.

Faire un test de dépistage à un prix. Compte tenu du pouvoir d'achat nettement moins élevé à Madagascar ou aux Comores, la dépense occasionnée par un test est donc relativement beaucoup plus élevée qu'à La Réunion. Par conséquent, ces tests sont utilisés de manière ciblée, quand la probabilité de détection d'un nouveau cas est élevé. Cela explique un taux de prévalence élevé : 2403 cas confirmés pour 23000 tests à Madagascar, soit près de 10 %. Par exemple, lorsqu'un nouveau cas est découvert, toutes les personnes de l'entourage et les voisins sont testés. Le test est également utilisé lorsqu'une personne a des symptômes ou si elle a été en contact avec une autre qui a ensuite été dépistée positive au COVID-19.

C'est là qu'une solidarité peut s'organiser entre La Réunion et les pays de provenance de ces cas importés. A partir du moment où des patients sont repérés à leur arrivée dans notre île, pourquoi ne pas envisager que leurs identités soient communiquées aux autorités du pays où ils résidaient auparavant ?

Cela permettra à ces pays de mener des investigations sur la base des lieux où ces expatriés ont séjourné, et donc de cibler les tests pour casser dès le départ la chaîne de transmission.

Par ce partage d'information, La Réunion pourra contribuer à la lutte contre le coronavirus dans notre région.

**M.M.**

## Edito

# La fraude fiscale bien plus importante que la fraude aux prestations sociales

Le comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) a présenté hier le bilan de son action pour l'année 2019. Parmi les données, celles des fraudes fiscales et aux prestations sociales sont sous le feu des projecteurs. En 2019, 33 mouvements transfrontaliers de fonds non déclarés ont été consignés. Cette évasion fiscale s'élève à plus de 500.000 euros. Les fausses déclarations sur les biens importés a donné lieu à une fraude de 5,4 millions d'euros. Durant la même période, les contrôleurs des impôts ont identifié pour 35,7 millions d'euros de fraude fiscale, qui ont donné lieu à 13,6 millions d'euros de pénalités. Le CODAF indique aussi qu'en 2019, « le préjudice total de la fraude aux prestations sociales à La Réunion est de 14,3 millions d'euros (15,4 millions d'euros en 2018) ».

La fraude fiscale ne peut être accomplie que par une personne ou une entreprise qui gagne suffisamment pour être imposable. Ceci ne peut donc pas concerner les trois-quarts de la population qui n'a pas de revenus suffisants pour payer des impôts. Rappelons aussi qu'à La Réunion, les familles imposables et les entreprises bénéficient d'importants avantages fiscaux, ce qui n'empêche pas malgré tout l'existence d'une fraude fiscale d'importance. Bien qu'elle soit donc le fait d'une minorité, elle est au moins deux fois plus préjudiciable que celle concernant les prestations sociales. Et sans doute cette fraude des riches est plus importante, car les syndicats du Trésor public ne cessent de demander des moyens supplémentaires pour lutter contre la fraude fiscale. Mais c'est la fraude aux prestations sociales qui est le plus souvent mise en valeur par des médias à grande diffusion, comme le montre le choix de notre confrère du « JIR » de titrer sur cette information. Ceci va dans le sens du gouvernement, qui veut faire croire que ce sont les victimes de ce système qui sont responsables de leur mise au chômage ou de leur pauvreté.

Le choix de cibler sur la fraude aux prestations sociales plutôt que sur la fraude fiscale a donc une conséquence : faire croire qu'à première vue, c'est la fraude des pauvres qui est la plus intolérable. Or en réalité, c'est la fraude des riches qui coûte le plus cher à l'État, et c'est dans ces montants considérables détournés du fisc que se situent d'importantes recettes qui sont dues à la collectivité.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Otè

## Zistoir pou rakont dsi galé - sinkyèm bout

### Lo troi sèr épi Itrimoubé lo monstré : in zistoir Madégaskar

Zistoir mi sava fini rakont azot, sa in zistoir Madégaskar. Honoré Rabeshala la donn amoin in kopi é moin la mète lo zistoir dann la lang kréol La Rényon pou bann moun i lir zoinal Témoignages é pou tout sak va lir sa dann nout domin. Astèr sak néna galé dann zot kour, mi invite azot asir épi rakont lo zistoir pou tout demoun va pass koté zot épi va ékout listoir-la. La pankor fini é nou va kontinyé pli d'van.

L'avé inn foi pou inn bone foi mésyé lo foi la manz son foi avèk in grinnsèl.

Zot i ansouvien Ifara, lo pli zoli rant lo troi sèr, lété sovè par in pti souri mé lo monstré Itrimoubé la rotrov son trass é lo konba rant li épi la jenn fiy la komansé. Lo monstré néna in fors sirimène é son kor lé tayé pou lo konba. Ifara sé in pti jenn fiyl é pa tayé ditou pou la lite kont in monstré kaziman invinsib. Solman la souri, mi rapèl azot, la di avèk ifara, amenn avèk èl in balyé, in baton, in zèf épi in galé bien ron. Ifara la fine lans son balyé, lo balyé la transform an foré brousaye mé lo monstré la gingn tras in shomin pou li travèrsé. Ifara la zète lo zèf é in gran mar dolo la formé, mé lo monstré la anvalé. Épizaprè èl la zète son baton, la transform an foré pyé d'boi, mé lo monstré l'arash bann pyé d'b oi inn aprè l'ot é lo pov jenn fiy té léssé san protéksyon. Astèr i rèss aèl lo galé bien ron.

El la di : « Par la volonté, mon papa avèk mon momon, mi vé galé – la i transform an ranpar é Itrimoubé i kapote dodan ». Lo galé ron la transform an ranpar é lo monstré la pi été kapab pass par dsi. Li la kriyé : « Ifara mi vé pa lo mal pou ou ! Ede amoin grinp par dsi lo ranpar ! ». Ifara in bon zanfan é èl la ède lo monstr grinp lo ranpar. Kan li l'ariv an-o li la di « A ! Astèr mi sava trap aou Ifara, é ou na tor fé konfyans lo moun konmsa. I fo out sèvo lé gro konm in pti poi pou réazi sète fason-la. ». Lo jenn fiy l'avé tèlman pèr k'èl la larg la kord téi ansèrv pou ral lo monstr anlèr é sète-la la tonm dann fon. In rosh pointi la rant dann son rin épi la tyé ali. Astèr ifara i di : « Moin la tyé lo montr mé astèr koman m'afèr pou rotourn la kaz mon famiy ? »

Lo zantiy jennfiy la domann korbo pou amenn aèl koté lo pui son famiy, mé lo korbo la pa vouli. Aprés èl la kriy sokour lo milan mé sète-la la pa aksèp non pli. Anfin èl la domann la zoli kolonm pou amenn aèl la kaz son famiy é lo zoli kolonm la aksèpt ède la jenn fiy. Kan lo soir la tonbé Ifara té fine ariv koté la mézon son famiy. El la pa rant toutsuit, èl l'atann la nui pasé pou oir koman lé shoz téi éspass son mézon dopi èl lé i la.

Sinkyèm morso la fini-Nou va oir sizyèm san tardé, dann in proshin zoinal.

Kriké ! kraké ! kriké Mésyé ! kraké  
Madam !

*Justin*